

Le
PHOTO CLUB DU MASCARET
De Vayres

Avec l'aimable collaboration du
PHOTO CLUB DE DENAIN
Région Hauts de France

Vous invite à participer au Challenge Inter Clubs 2019

Thématique.

Chaque participant est invité à présenter une série de quatre images. L'idée est de présenter ces 4 images afin de constituer **un ensemble cohérent**. La règle de base étant que plusieurs images même bonnes, sans lien entre elles, ne constituent pas une série.

Généralités:

- **Tous thèmes**, le sport, le loisir, la culture, la fête, la famille, la ville, la campagne, la mer, espaces de jeux, la faune, la flore, paysages etc.....sont acceptés.

Sont exclues toutes images pouvant présenter un caractère diffamatoire, pornographique, sectaire et plus généralement contraire à la morale.

De par son intitulé, le challenge est ouvert exclusivement aux photographes adhérents clubs.

Envoi des images :

Les auteurs expédieront leurs fichiers images,

Adresse d'expédition:

jpjourneau33@orange.fr au plus tard

le mercredi 01 janvier 2019.

Les fichiers seront en JPEG maximum 3MO et renommés en faisant apparaître

le nom de l'auteur-le club d'appartenance-le titre de la série- le N° de l'image dans la série•jpeg

ex: Dupont Jean-Photoclub de Laba-Soirée d'été-1.jpeg

Ces indications sont très importantes car elles définissent l'auteur, le thème choisi et la position des images dans la série, indispensables au jugement.

Le mode d'expédition est laissé au libre choix des participants, mails, We Transfer ou autre.

Le préposé au challenge, membre du Photo Club du Mascaret, réceptionnera les fichiers et effectuera le montage (pour ceux qui le désirent, voir règlement ci dessous) pour la projection et le jugement.

- Le jugement sera fait avant la soirée de clôture. Exceptionnellement, pour cette édition, le jugement sera effectué par un club extérieur à notre région, le Photo Club de DENAIN région Hauts de France.
- La soirée de clôture du Challenge Inter Club est intégrée à notre manifestation annuelle « Les Rencontres Photographiques de Vayres ». Nous privilégierons les échanges entre participants qui sont le but de cette manifestation. Une sono sera mise en place.
- L'envoi de séries afin de participer au challenge reste gratuit.
- Et enfin, n'échappant pas aux réalités de notre société, nous sommes amenés à demander une contribution financière aux participants à la soirée de clôture, projection de l'intégralité des séries reçues, apéritif, proclamation des résultats, projection des 20 premières séries, buffet donnant lieu aux échanges et débats sur le challenge mais aussi tout autre sujet.

Règlement

1. Les photographies pourront être présentées en couleur ou/et monochrome.
2. Une "série de quatre images" par photographe.
3. Un photographe adhérent à plusieurs clubs peut envoyer une série dans le cadre de chaque club auxquels il est affilié.
4. Les 4 images reçues par le préposé au challenge seront "montées", ce montage sera présenté au jugement à la suite des quatre images.
- Le préposé au challenge montera les 4 images reçues,
ou,
- Pour des raisons de "Personnalisation, Narration, Créativité etc." l'auteur pourra effectuer lui même son montage, le préposé au challenge présentera ce montage tel quel à la suite des quatre images au jugement. Dans ce cas, l'auteur devra donc envoyer 4 images + le montage de ses quatre images.
5. Un prix d'une valeur de 70 euros (bon d'achat chez un spécialiste photo) sera remis au photographe ayant produit la meilleure « Série de 4 images ».
6. Un trophée sera remis au club comptant le plus grand nombre de points sur les quatre meilleures « Séries » présentées par ses adhérents. Ce trophée sera remis en jeu tous les ans. Ce trophée restera acquis, un nouveau étant remis chaque année.
Nota : Pour ce trophée un minimum de quatre participants est donc nécessaire. Un club qui présente moins de quatre participants peut participer au challenge mais ne pourra prétendre au trophée club.
7. Le club classé premier sera invité à juger le challenge de l'année suivante et ne pourra donc pas y participer.
8. Le club classé premier sera invité à exposer aux prochaines Rencontres Photographiques de Vayres.
9. Le club classé second sera également invité à exposer aux prochaines Rencontres Photographiques de Vayres.
10. L'auteur classé premier sera également invité à exposer un maximum de 20 cadres aux prochaines Rencontres Photographiques de Vayres.
11. LE JUGEMENT
Le dossier des images et des montages, préparé par le préposé au challenge, sera envoyé à nos collègues du Photo Club de DENAIN, région Hauts de France.
Le Photo Club de DENAIN aura en charge le jugement du challenge.
Les éventuels ex aequo dans les classements des cinq premiers Auteurs et des cinq premiers Clubs seront départagés par le jury, le Photo Club de DENAIN.
Les membres du Photo Club du Mascaret, club organisateur, pourront participer au challenge à l'exception du "préposé au challenge" qui à en charge la réception des séries d'images.
12. La projection des séries, la proclamation des résultats et le cocktail de clôture se dérouleront

le samedi 23 février 2019 à partir de 18 h 30 dans le cadre des Rencontres Photographiques de Vayres
salle du Blason à Vayres. Cette projection sera ouverte à tous, photographes participants ou non.

13. Il appartient aux Photographes participants de s'assurer que les photos présentées au challenge ne sont pas susceptibles de donner lieu à réclamation et de s'assurer du droit à l'image si les prises de vue l'exigent. Le club organisateur ne pourra en aucun cas être tenu responsable des litiges éventuels.
14. Dans un format compressé à 350 Ko et 1050 pixels de dimension maximum, les photos des cinq premières séries seront visibles sur le site « pccmascaret.fr » dans la rubrique « Le Challenge inter clubs de Vayres ». Elles seront accompagnées des fiches de classements et autres documents se rapportant au jugement. Cet affichage sur le site le sera pour une durée non limitée dans le temps sauf pour des raisons techniques.
15. Tout auteur participant au challenge peut être classé dans les cinq premiers donc, par leur participation, les auteurs acceptent le point 13 du présent règlement et donnent l'autorisation aux organisateurs d'effectuer les publications sur le site « pccmascaret.fr ».
16. Le fait de participer suppose l'acceptation de ce règlement. Le non-respect de ce règlement éliminera automatiquement les œuvres.
17. La participation au challenge est gratuite.
18. Une participation de 5 euros est demandée par participant à la soirée de clôture du 23 février 2019, projection des séries, résultats, débats et où sera servi un buffet et proposé le verre de l'amitié.
19. Les points 8/9 et 10 ne sont pas une obligation, c'est une invitation, libre à chacun d'accepter ou refuser.
20. Tout club participant au challenge accepte de fait le point 7.